

## Pourquoi ?

La FRAS entend protéger les collaboratrices et collaborateurs des théâtres membres contre toute forme d'atteinte à la personnalité et prendre toute mesure utile afin de prévenir de telles situations en son sein. La désignation de deux personnes de confiance externe fait partie de ces mesures.

## Pour qui ?

**Toute personne employée par les théâtres membres**, quel que soit son taux d'activité, y compris les apprentis, les stagiaires et les cadres dirigeants, peut faire appel à tout moment aux personnes de confiance.

## Où ?

Les entretiens se déroulent à choix en présentiel dans un lieu défini en commun avec le collaborateur, par conférence téléphonique ou par Skype.

## Quoi ?

Les personnes de confiance peuvent être consultées par exemple pour les prestations suivantes :

- **Prêter une écoute active** aux collaborateurs et collaboratrices qui les sollicitent
- **Prodiguer des conseils** sur l'attitude à adopter en vue d'améliorer la situation.
- **Analyser avec elles et eux les situations de harcèlement** (psychologique ou sexuel) dont elle, ils se sentent victimes.
- **Conduire**, avec l'accord de la hiérarchie, **des procédures de médiation** entre personnes désirant renouer le dialogue.
- **Proposer**, en accord avec la direction, **l'organisation de tables rondes** avec la hiérarchie.
- **Solliciter des enquêtes** en matière de harcèlement lorsque les agissements invoqués lui paraissent constitutifs d'abus.
- **Informier annuellement l'employeur.e** sur la nature globale des interventions.

**Tous les entretiens sont strictement confidentiels** et la personne de confiance n'entreprendra aucune démarche sans l'accord préalable des personnes requérantes.

## Qui ?



**Madame Cécile Pache** est consultante juridique indépendante à Lausanne. Spécialiste de la gestion des conflits, elle exerce plusieurs fonctions en Suisse romande : personne de confiance en entreprise, médiatrice, enquêtrice, conseillère juridique, formatrice et Vice-présidente du Tribunal des Prud'hommes de Lausanne

[cpconseil.ch](http://cpconseil.ch)



**Monsieur Serge Ballesteros** est expert en gestion des ressources humaines, il exerce plusieurs fonctions en Suisse romande : personne de confiance en entreprise, formateur d'adultes en RH, management et organisation, recruteur et expert drh externalisé.

[grh-conseils.ch](http://grh-conseils.ch)

## Comment ?

**Mme Cécile Pache** se tient à disposition des collaboratrices et collaborateurs du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00.

 078 707 18 20

 [cecile.pache@cpconseil.ch](mailto:cecile.pache@cpconseil.ch)

**M Serge Ballesteros**

 076 404 30 72

 [serge.ballesteros@grh-conseils.ch](mailto:serge.ballesteros@grh-conseils.ch)